

**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE**

Cabinet
Section de la communication interministérielle

Papeete, le 12 octobre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Réunion du comité technique
du Contrat de Redynamisation des Sites de Défense (CRSD)**

Un comité technique s'est tenu, le jeudi 11 octobre 2018, co-présidé par l'Administrateur d'Etat des Iles du Vent et la Déléguée au développement des communes du Pays, avec les élus et directeurs généraux des services des six communes bénéficiaires du Contrat de Redynamisation des Sites de Défense.

Ce comité, qui se réunit plusieurs fois par an, assure l'instruction des dossiers de demande de financement et propose leur programmation. Il suit l'état d'avancement des opérations et veille au respect du calendrier prévisionnel de réalisation des investissements programmés et des versements de crédits prévus. Il est chargé en outre des bilans annuels de suivi du CRSD.

Le CRSD constitue un outil de reconversion économique majeur destiné à compenser la perte d'activité économique générée par la libération des emprises militaires dans les communes de Papeete, Faaa, Pirae, Arue, Mahina et Tairapu-Est. Des zones d'activités économiques ou à vocation mixte, un marché de proximité et des zones de développement touristique sont ainsi prévus sur les anciennes emprises foncières militaires (22 ha estimés à environ 5 milliards Fcfp).

Depuis sa signature en 2016, le CRSD fait l'objet d'un travail de coopération étroit avec les collectivités afin de financer les études et opérations de maîtrise d'œuvre nécessaires à la réalisation de plusieurs projets structurants pour la Polynésie française. L'objectif de la démarche est de saisir l'opportunité qu'offre ce dispositif pour bâtir un modèle de développement adapté à l'économie locale autour de plusieurs axes stratégiques, susceptibles de générer plusieurs centaines d'emplois.

Conjuguant leurs efforts, l'Etat, le Pays et les communes sont mobilisés pour le financement des projets à travers des engagements contractualisés qui se répartissent ainsi :

- Etat : près de 735 millions de Fcfp ;
- Pays : 500 millions de Fcfp ;
- Participation des communes à hauteur de 20% du coût de leurs projets HT (+ prise en charge de la TVA).

Cette réunion a d'abord été l'occasion de faire un point d'étape sur les emprises foncières. Après Arue, Faa'a et les cessions déjà intervenues en 2017 au profit du Pays (cités « Grand » et « Mariani »), les communes de Mahina et Tairapu-Est deviendront propriétaires de leurs terrains d'ici la fin de cette année.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE**

Etat d'avancement des projets des communes :

Ce comité technique a également examiné les projets programmés et leur perspective de réalisation au terme de plusieurs mois d'études.

- **zone d'activité économique sur Arue** : la commune a travaillé à la mise en place d'un partenariat privé public au moyen d'une SEM qui est désormais créée et se chargera des opérations d'aménagement et d'exploitation.
- **zone d'activités à vocation mixte alliant développement économique et équipements publics à Mahina** : le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été notifié, les orientations économiques du projet ont été établies, la commune avance désormais sur les schémas d'aménagements de la zone qui devraient être proposés pour la fin d'année.
- **zone d'activités à vocation mixte alliant développement économique et équipements publics à Taiarapu-Est** (ancien site du fort de Taravao) : la commune a démarré les études d'aménagement et d'organisation du site en lien avec les services du Pays pour définir une cohérence des équipements publics du territoire.
- **La création d'un véritable centre-ville à Pirae sur la plaine de Taaone** : afin de définir les orientations et les principes d'aménagement de la zone, les études connexes vont démarrer pour consolider la partie juridique et la gouvernance de l'aménagement du site.
- **La requalification de la zone portuaire de Papeete** : l'étude urbaine du secteur industrio-portuaire est achevée. Des études sur la dépollution et la déconstruction des bâtiments militaires vont à présent débiter.
- **La construction d'un marché de proximité sur la cité Bopp Dupont à Faa'a** : les études de conception architecturales sont achevées. Le permis de construire est en cours d'instruction.
- **Deux projets de développement d'activités touristiques et de loisirs à Taiarapu-Est** : les études d'opportunité concernant le site de l'ex-centre d'instruction nautique à Tautira sont achevées, la commune va lancer une consultation d'assistance au titre de la maîtrise d'œuvre de conception architecturale, tandis que celles relatives à l'ex-base ionosphérique sont finalisées et seront soumises à l'approbation des élus.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE**

Le comité technique s'est enfin plus particulièrement attaché à examiner les demandes de financement des communes d'Arue et Faa'a où les premiers travaux démarreront courant 2019.

Ce nouveau comité technique s'inscrit dans la continuité des études lancées il y a plusieurs mois et illustre la mobilisation des communes dans la bonne mise en marche du CRSD et la concrétisation des projets.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr